

# DÉCLARATION

## LE STTP APPLAUDIT UNE GRANDE VICTOIRE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Le STTP salue le gouvernement du Canada pour l'adoption en accéléré du projet de loi C-4, qui interdit les thérapies de conversion. Depuis que la mesure, trop longtemps attendue, a obtenu force de loi le 8 décembre dernier, les thérapies de conversion sont considérées comme un crime.

Les thérapies de conversion ont causé beaucoup trop de torts et de traumatismes inutiles à beaucoup trop de gens, et nous espérons que cette mesure permettra aux membres de la communauté LGBTQ+ et à leur famille de s'engager sur la voie de la guérison.

Toute personne, enfant, jeune ou adulte, qui vit ou qui cherche à vivre de manière authentique doit pouvoir le faire sans subir de préjudice. En reconnaissant que ce n'est pas un choix d'être qui nous sommes, nous pouvons commencer à éliminer les obstacles et les rôles de genre que la société en général nous impose dès notre plus jeune âge.

Le STTP croit fermement qu'il est ignoble de marginaliser les gens en fonction de leur orientation, de leur identité ou de leur expression sexuelles. C'est pourquoi il réaffirme son engagement à lutter contre l'intimidation et l'oppression dans ses rangs, dans les lieux de travail et dans la société en général.

Pour être libre, il est essentiel de pouvoir définir notre identité et nos préférences en fonction de qui nous sommes vraiment, et de nous épanouir en tant que travailleurs et travailleuses et membres de nos diverses communautés.

*/bt cope 225  
ab/scfp 1979*